



249, boul. Bonaventure
Victoriaville, Qué.
G6T 1V5
Tél. : 819 758-7501
Fax : 819 758-2544
www.abf-inc.com

Adresse e-mail :
mboucher@abf-inc.com

DANS CE NUMÉRO :

MOT DE NOTRE COORDONNATRICE QUALITÉ	2
DIVERS	2
PROJET: RÉNOVATION D'UNE APPROCHE DU PONT HONORÉ-MERCIER	3
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	4

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous!

L'été s'achève déjà, le début de saison fût moyennement occupé. En ce moment, nous sentons une augmentation des expéditions principalement due à nos contrats hors Québec.

Au Québec, la construction est au ralenti mais j'ai bon espoir qu'avec le nouveau gouvernement majoritaire, l'économie va s'améliorer graduellement.



Deux bonnes nouvelles pour ABF. La convention collective des secteurs commercial et industriel a finalement été réglée. Aussi, le lock-out chez Arcelor Mittal n'aura duré que quelques semaines, cette situation s'annonçait très inquiétante pour nous.

Nous allons procéder, dans les prochains mois, avec un agrandissement des bureaux du siège social. Ceci étant nécessaire pour permettre principalement l'agrandissement du département d'estimation, ce qui nous permettra de soumissionner un plus grand nombre de projets et de couvrir un plus grand territoire. Le réaménagement de certains postes de travail devenus trop exigus fera aussi partie prenante du projet.

Bon automne à tous!

Éric Bernier, Président

Ajustez vos montres!

Dimanche le 2 novembre 2014, n'oubliez pas de reculer l'heure et de changer les piles de vos détecteurs de fumée!

Bienvenue à tous les nouveaux employés dans l'équipe d'ABF.

Bonnes nouvelles!

Voici quelques nouveaux projets récemment obtenus par ABF:

- ↳ Université d'Ottawa, Résidence Henderson / Ottawa
- ↳ Réam du Hawkesbury & District General Hospital / Hawkesbury
- ↳ Centre de diffusion culturelle Momentum / Victoriaville
- ↳ Les Belvédères sur le Fleuve Phase 3 / Beauport
- ↳ Hôtel St-Amable / Montréal
- ↳ TPSGC Quais 97 et 98 de la Reine / Port de Québec
- ↳ Soba Condos / Ottawa
- ↳ Bldg D & G Kanata Lakes Apartments / Kanata
- ↳ Édifice locatif / 35, Jean-Talon / Montréal

MOT DE NOTRE COORDONNATRICE QUALITÉ



Aux chantiers, on passe à l'ère des communications!!!!

Eh oui!!!! D'ici 3 semaines débutera un projet de déploiement massif de téléphones intelligents sur nos chantiers. Plusieurs de nos contremaîtres devront se familiariser avec de nouveaux iPhones. L'utilisation de cet outil est devenu inévitable. Il simplifiera la vie de bien des gens au sein de l'entreprise et nous permettra de mieux communiquer et d'éviter beaucoup de perte de temps et d'erreurs, de part et d'autre, en plus de devenir plus efficace dans la gestion des communications entre le chantier et le bureau ainsi qu'entre les différents corps de métiers aux chantiers.

Finis les fameux « téléphone à clutch » comme j'aime les appeler... Quoiqu'ils nous aient bien servis par le passé, il est devenu impératif de pouvoir s'échanger des courriels, des photos et des textos. Les contremaîtres pourront mieux gérer leurs commandes d'acier en le faisant par écrit à leur convenance, plus besoin d'attendre de retour d'appel. Pour les chargés de projets, des commandes d'acier claires et complètes qui sont envoyées en temps utile et qui peuvent être gérées au travers des priorités et des urgences de tous les jours.

- Une directive de chantier de dernière minute? Directement au chantier par courriel.
- Des plans manquants? On envoie un PDF de la section à ferrailer et on continue de travailler.
- Un mémo de chantier? « Click » une simple photo du mémo de chantier envoyé au bureau, la terre d'extra générée, la facture envoyée en temps réel, plus de règlements lorsque le projet est fermé et où il devient difficile de se faire payer.
- Les feuilles de temps et les rapports de contremaître? « Click » une photo et on envoie ça au bureau. Plus besoin de courir un fax...
- Un accident de travail? Une pause sécurité? Une fois les documents remplis, on envoie les photos au service de SST et le dossier peut déjà être ouvert et les procédures amorcées.

Comme plusieurs d'entre vous le savez déjà, les possibilités sont infinies. Des applications peuvent être développées pour à peu près n'importe quoi. Bientôt, peut-être, une application directe sur le téléphone pour la paye, les rapports de contremaître, les non-conformités, les commandes d'acier... etc.

Véronique Bélanger, Coordonnatrice qualité

DIVERS

Note aux ferrailleurs

Depuis le 31 août dernier, pour les chantiers commercial et industriel, le reçu de stationnement est nécessaire pour vous faire rembourser.

CONGÉS FÉRIÉS À VENIR

Lundi 13 octobre 2014 (Action de Grâce)

Lundi 10 novembre 2014 (Jour du Souvenir)

Omnium golf ABF 2014

Le 10 juillet dernier, s'est tenue la 5^e édition du tournoi de golf d'ABF au club de golf Laurier de Princeville. Le beau temps était de la partie et les employés ont eu beaucoup de plaisir. C'est donc l'équipe composée de Isabelle Cloutier, Réjean Hainse, Chantal Deshaies et Pier-Alexandre Marcoux-Poirier qui a remporté les honneurs.

Félicitations aux grands gagnants !!!



PROJET : RÉNOVATION D'UNE APPROCHE DU PONT HONORÉ-MERCIER



Au printemps 2015, des travaux de démolition et de reconstruction du viaduc et de l'approche du pont Honoré-Mercier direction Montréal côté Ville Lasalle auront lieu. Dans le but de préparer les travaux futurs, le Ministère des Transports du Québec a octroyé au début du printemps 2014 un contrat de construction d'une voie de déviation temporaire reliant le pont Honoré-Mercier et la terre ferme de Ville LaSalle à l'entreprise TNT2 et, par le fait même, un sous-contrat à Armatures Bois-Francs.



Les travaux de construction comportaient la mise en place d'une pile de près de 14 mètres de hauteur par rapport au niveau du terrain naturel. La pile 1T servira à soutenir le futur tablier temporaire à la sortie du pont Honoré-Mercier. La particularité de cette pile est qu'elle était aussi emboîtée dans le roc et dans un caisson de plus de 22 mètres de profondeur. La longueur totale de la pièce était de 36 mètres avec un diamètre de 1,85 mètre et un poids de 17,5 tonnes métriques.

La colonne a été préfabriquée d'une seule longueur directement au chantier. Elle devait être mise en place d'une seule pièce avant que le MTQ ne statue que cette dernière devrait s'installer en 2 sections pour des raisons de sécurité. Une section de 23 mètres de longueur et une autre de 13 mètres ont été reliées entre elles par des manchons mécaniques sur les 40 barres verticales de calibre 35M de la colonne. Pour permettre le levage des sections, un levage à 2 grues a dû être effectué. Une grue de 350 tonnes métriques et une seconde de 45 tonnes métriques auront été nécessaires au soulèvement des éléments préfabriqués dans la nuit du 23 au 24 septembre 2014.

Pour les travaux d'acier d'armature, l'équipe du contremaître Joseph Leblanc a travaillé d'arrache-pied à la mise en place de cette pile tout en respectant les nombreuses contraintes de l'entrepreneur général, du MTQ et de la Ville de Montréal. Malgré quelques embûches à surmonter, l'équipe d'ABF a mené à bien la mise en place de la colonne.

La chose la plus importante à retenir de ce projet est qu'une planification et une analyse complète et détaillée est requise pour mener à terme un projet semblable de façon sécuritaire.

Eric Nadeau ing.

Eric Nadeau, ing.
Vice-président Construction



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Olympe

LA SÉCURITÉ DES AUTRES



C'EST AUSSI
MON AFFAIRE!

S'occuper de sa propre sécurité, c'est normal. Mais s'occuper de celle des autres? Pas toujours évident. Crainte d'avoir l'air de quelqu'un qui ne se mêle pas de ce qui le regarde, manque de temps ou tout simplement indifférence, les raisons ne manquent pas pour détourner le regard face aux risques auxquels nos collègues sont exposés. Il faut lutter contre cette tendance et, au contraire, ne jamais hésiter à intervenir!

Faites ce que je dis... et ce que je fais!

La première et la plus simple façon d'influencer positivement ses collègues en matière de santé et sécurité au travail, c'est d'abord de donner le bon exemple. Lorsque vos confrères et vos consœurs vous observent, ils devraient constater que:

- Vous êtes informé des règles à respecter, des précautions à prendre, des méthodes appropriées de travail;
- Vous portez les équipements de protection individuels;
- Vous vous assurez que les systèmes de sécurité comme les boutons d'arrêt d'urgence, les interrupteurs principaux et les extincteurs portatifs sont fonctionnels;
- Vous savez comment agir face aux matières dangereuses;
- Vous connaissez bien la tâche à effectuer, vous avez reçu la formation nécessaire et vous avez la capacité physique de le faire.

Je le vois, je le dis

Vous le feriez sûrement pour votre propre sécurité. Qu'est-ce qui vous empêche de rapporter toute situation pouvant occasionner des risques pour la sécurité de vos collègues? Parlez sans délai à votre superviseur ou au responsable de la santé-sécurité de votre organisation lorsque vous êtes le témoin de situations telles que...

- L'absence d'un équipement de protection ou des défauts de ceux qui sont en place;
- Un accident ou quasi-accident, même ceux qui vous apparaissent sans grandes conséquences;
- Toute infraction à la loi ou aux règlements de l'entreprise;
- Un outil, une machine ou une situation qui pourrait présenter un risque pour la santé ou la sécurité.

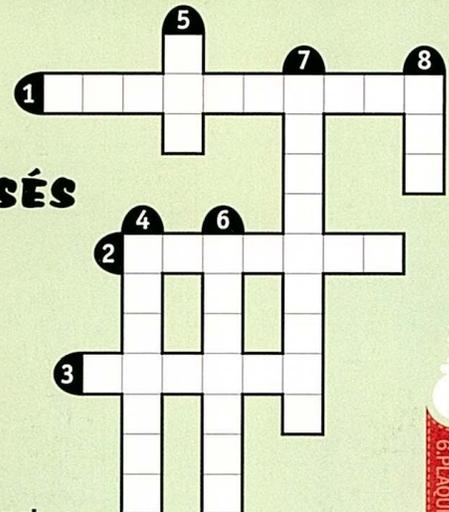
Tout est dans la manière

Vous craignez d'être mal reçu si vous abordez un collègue sur une question de sécurité? Dites-vous bien que tout est dans la manière. Lorsqu'on aborde les gens avec humilité et politesse, il est rare qu'on soit mal accueilli. À plus forte raison lorsque la personne interpellée constatera que votre intervention a pour but de lui éviter un accident de travail!

Oui, il se pourrait que certaines personnes susceptibles le prennent mal, mais au moins, vous aurez la satisfaction d'avoir posé le bon geste et surtout, la conscience tranquille. On ne veut jamais se retrouver dans la position d'avoir à l'esprit "j'aurais donc dû", après un accident, petit ou grand.

Alain Perron, coordonnateur en Santé et Sécurité

M CROISÉS T S



Horizontalement

1. Face aux risques, so-so-so...
2. Vos collègues ont besoin de votre _____.
3. Vous craignez d'être reçu avec une _____ et un fanal?

Verticalement

4. Une observation à un collègue, ça passe mieux avec un _____.
5. Lorsque je vois un risque, je le _____.
6. Au football, un joueur va _____ un adversaire pour éviter un risque à un coéquipier.
7. Ce qu'on doit faire lorsqu'on voit une situation dangereuse.
8. On doit les porter.

1.SOLIDARITÉ 2.SUPPORT 3.BRIQUE 4.SOURIRE 5.DS
6.PLAQUER 7.RAPPORTER 8.E.PI.